



VIVECO



Brain
sur Allonnes
Brain d'info

Le journal de Brain sur Allonnes - n°18 - édition juin 2015

L'édito du Maire

Deux ans d'attente ! Mais nous arrivons enfin à la date d'ouverture de ce commerce qui a tant fait défaut aux habitants, ainsi qu'aux autres commerçants qui ont ressentis un manque d'animation du cœur de bourg.

Ce projet défendu par l'ensemble des conseillers municipaux et avec l'aide de la Chambre de Commerce et d'Industrie viendra, nous le pensons, renforcer l'attraction et le dynamisme de notre village.

L'aménagement de la galerie, liaison piétonne entre le cœur de bourg et le parking de la Poste,

deviendra un espace de rencontre, permettant l'accès à l'épicerie d'un côté comme de l'autre. Les nouveaux commerçants, Monsieur Bertrand Lélis et Madame Sylvaine Blanchet sont fin prêts pour l'ouverture début juillet, avec l'enseigne VIVECO.

Merci de leur faire un accueil digne de la réputation des Brainois.

La pérennisation de ce commerce dépendra aussi de nous tous futurs clients. Le nouveau parking d'une capacité de 12 places proche de l'épicerie sera d'une grande utilité pour les clients ex-

térieurs du bourg. La configuration de ce nouvel espace laisse à penser qu'un nouveau commerce pourra venir s'installer dans la longère à côté de la Poste. C'est dans cette optique que la municipalité a viabilisé ce bâtiment avec tous les réseaux, gaz compris.

L'autre gros dossier, la traversée du bourg : les premiers travaux seront lancés dans le deuxième semestre. Et pour cette année, ils consisteront à l'aménagement des deux entrées, rue de Montsoireau et route de La Breille.

*En toute convivialité
bonne lecture.*



Secrétariat de mairie, 1 place de la mairie - BP 7 - 49650 Brain sur Allonnes
02 41 52 03 28 / mairie@brain-sur-allonnes.fr / www.brain-sur-allonnes.fr
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h30



Urbanisme - Réunions de quartiers

Modification du droit des sols

L'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du droit des sols sera modifié dès le 1^{er} juillet 2015.

L'état se désengage, c'est donc le Syndicat Mixte du Grand Saumurois qui va en assurer la charge pour le compte des communes.

Ainsi, les actes instruits par ce nouveau service sont les suivants :

- Certificats d'urbanisme article L.410-b du code de l'urbanisme,
- permis de construire,
- permis de démolir,
- permis d'aménager,
- déclaration préalable de division de terrain et déclaration créant de la surface de plancher.

Les services de l'état conservent les actes suivants :

- contrôle de légalité,
 - liquidation des taxes,
 - interventions dans le cadre des infractions au code de l'urbanisme.
- La commune conservera toutes les instructions administratives et également les contrôles de conformité des travaux effectués.

Fondation du patrimoine

La fondation du patrimoine permet à un propriétaire privé souhaitant restaurer un bien présentant un intérêt patrimonial de bénéficier :

- d'un soutien personnalisé et de conseils d'experts
- de déductions fiscales ou de subventions pour des travaux d'entretien et de restauration

Accueil nouveaux arrivants

Afin de faire connaissance et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de notre village, M le Maire et son équipe vous proposent le verre de l'amitié qui se tiendra le jeudi 10 septembre à 18h30 au foyer rural.

Réunions de quartiers

L'équipe municipale propose de vous rencontrer afin d'échanger sur d'éventuelles interrogations ou de partager sur les besoins de vos quartiers.

Les réunions seront organisées par secteur :

- zone 1 : le sud de la commune (en dessous de la route départementale)
- zone 2 : le bourg
- zone 3 : le nord de la commune (au dessus de la route départementale) hormis le bourg

Dates et heures des réunions :

Toutes les réunions auront lieu au mois d'octobre 2015 dans la salle du Foyer Rural à 19 h

- zone 1 : mercredi 7
- zone 2 : mercredi 14
- zone 3 : mercredi 21



Epicerie - Voirie - PMR - Taxe - Piscine

Epicerie : ouverture

Depuis maintenant deux ans, la commune met tout en œuvre pour la réouverture prochaine de notre épicerie.

Le dossier était ficelé en fin d'année 2014 pour que les travaux débutent dès janvier et une ouverture du commerce au printemps.

Mais comme bien souvent, la ré-

novation réserve des surprises ; les normes de sécurité, la vétusté de certaines parties du bâtiment, l'absence de fondations suffisantes obligent à des travaux supplémentaires pour les entreprises qui doivent s'adapter à ces contraintes. Le budget de cet investissement a dû être inévitablement révisé à la hausse, sans pour autant bouleverser l'économie du projet.

La municipalité espère que l'ensemble des habitants soutiendra ce commerce de proximité.

L'inauguration est organisée le vendredi 10 juillet à 17h30 suivi d'un vin d'honneur et de portes ouvertes du magasin (sans vente), auxquels tous les habitants sont conviés.

Ouverture du magasin dès le samedi 11 juillet.



Voirie : provision 2015

Entretien des routes suivantes :

- route des Loirs
- route de la Riboulaie
- route du Haut de Jarry
- route des Loges
- rue de Sassé
- remise en forme du chemin des Châtaigniers

Peinture routière : nous continuerons la reprise de certains marquages effacés.

Une convention a été passée avec l'entreprise SEMA-E chargée du balayage des rues.

Dernièrement les cerisiers route de la Moutonnerie ont été abattus, devenant dangereux pour la circulation des poids lourds, de même que pour la maintenance EDF.

Parcours PMR en forêt de Courcy

La réalisation d'un parcours accessible aux Personnes à Mobilité Réduite à l'entrée de la forêt communale est à découvrir. Une évaluation

d'incidence des travaux et de la fréquentation du site par les usagers sur la vie végétale et animale a été faite. Le montant des travaux, effectué par l'entreprise Luc Durand, s'élève à 17 650 € TTC.

Cette piste serpente dans la forêt sur 460 mètres. L'itinéraire balisé naturellement sera aménagé en 2016. Le parcours est exclusivement réservé aux piétons.

Erratum : taxe d'aménagement pour les abris de jardins

Lors de notre édition de décembre dernier nous vous faisons part de l'exonération de la taxe d'aménagement portant sur les abris de jardins de moins de 20 m² soumis à déclaration préalable.

Nous vous informons que l'exonération ne comprend que la part communale alors que la part départementale est maintenue.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site web, ou vous rendre auprès du secrétariat de la mairie.

Ouverture piscine

Les aides de l'état diminuant fortement, la communauté d'agglomération de Saumur a décidé de ne pas ouvrir les piscines de Brain sur Allonnes et de Montreuil-Bellay durant le mois de juin, économisant ainsi 50 000 € pour cette année. Malgré tout, les écoles ont bénéficié d'un service de transport pour mener les élèves à la piscine du Val de Thouet.

La piscine ouvrira ses portes du 4 juillet au 30 août inclus, du mardi au dimanche : 14h-19h, fermée le lundi



Lotissement des Malgagnes

Le projet du lotissement des Malgagnes avance fortement et aujourd'hui nous pouvons vous le présenter plus en détail.

Il sera composé de 13 parcelles d'une surface allant de 328 m² à 632 m².

Les habitations seront implantées avec une double orientation : Nord-Est / Sud-Ouest en parallèle à la nouvelle voie créée et perpendiculaire à la route de St Nicolas.

Cette implantation en décalage permet à chaque logement de bénéficier de l'ensoleillement en hiver et offre un vaste espace d'accueil devant la maison.

La voirie principale sera en sens unique avec l'entrée via la route de

St Nicolas et une sortie sur la rue du Meunier.

La voirie sera traitée en enrobé avec une placette constituée de deux stationnements pour chaque habitation ainsi qu'une zone de stationnement pour visiteurs.

Un Espace vert est conservé au cœur du quartier avec un décroché permettant de créer une placette de convivialité, le bosquet existant est préservé pour la création d'un petit square partagé, accessible par une passerelle tout en conservant la haie bocagère.

Assainissement : les habitations bénéficieront du branchement au réseau collectif.

Nous mettons tout en œuvre pour

offrir aux futurs propriétaires désirant s'installer sur la commune de Brain sur Allonnes un environnement agréable et convivial.

La capacité d'autofinancement de la commune va permettre l'apport des fonds pour cet investissement sans avoir recours aux emprunts. Estimation du coût des travaux 310 000 € TTC. Les appels d'offres vont prochainement être lancés.

Vous pouvez consulter le règlement intérieur du lotissement et obtenir de plus amples renseignements auprès du secrétariat de la mairie.

Voici quelques vues du lotissement



Aménagements des entrées de bourg

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, la municipalité se donne aujourd'hui les moyens d'anticiper les actions à mener pour permettre l'aménagement des entrées et du bourg.

L'objectif de la commune à travers cette étude est de disposer d'un plan de référence à long terme, afin d'améliorer l'environnement et la sécurité de chacun tout en continuant de maîtriser son budget.

Seront concernées les entrées suivantes :

- route de Montsoreau D 85
- route de la Breille les Pins D 85
- route des Loirs
- route de St-Nicolas
- giratoire route des Joutières.

Le conseil a décidé pour l'année 2015 de prioriser les entrées de la D85 : route de Montsoreau et route de la Breille les Pins.

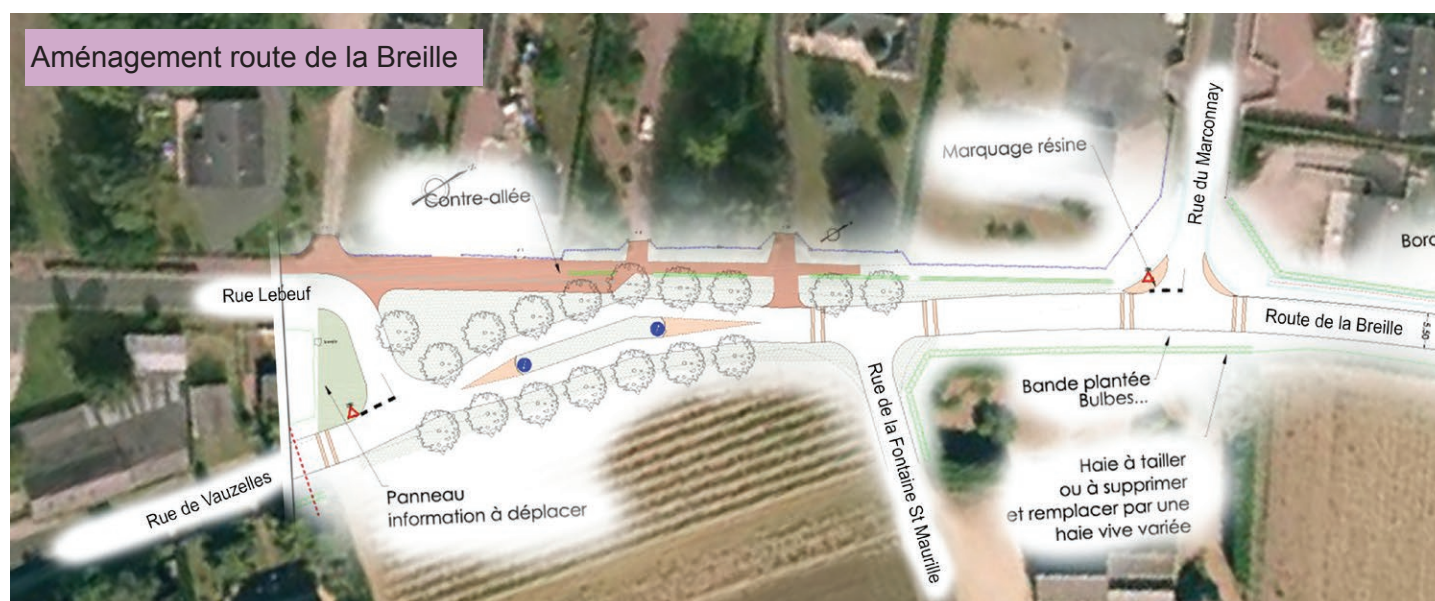
Ces travaux constituent la première

phase du projet, l'ensemble des travaux s'étalant sur plusieurs années.

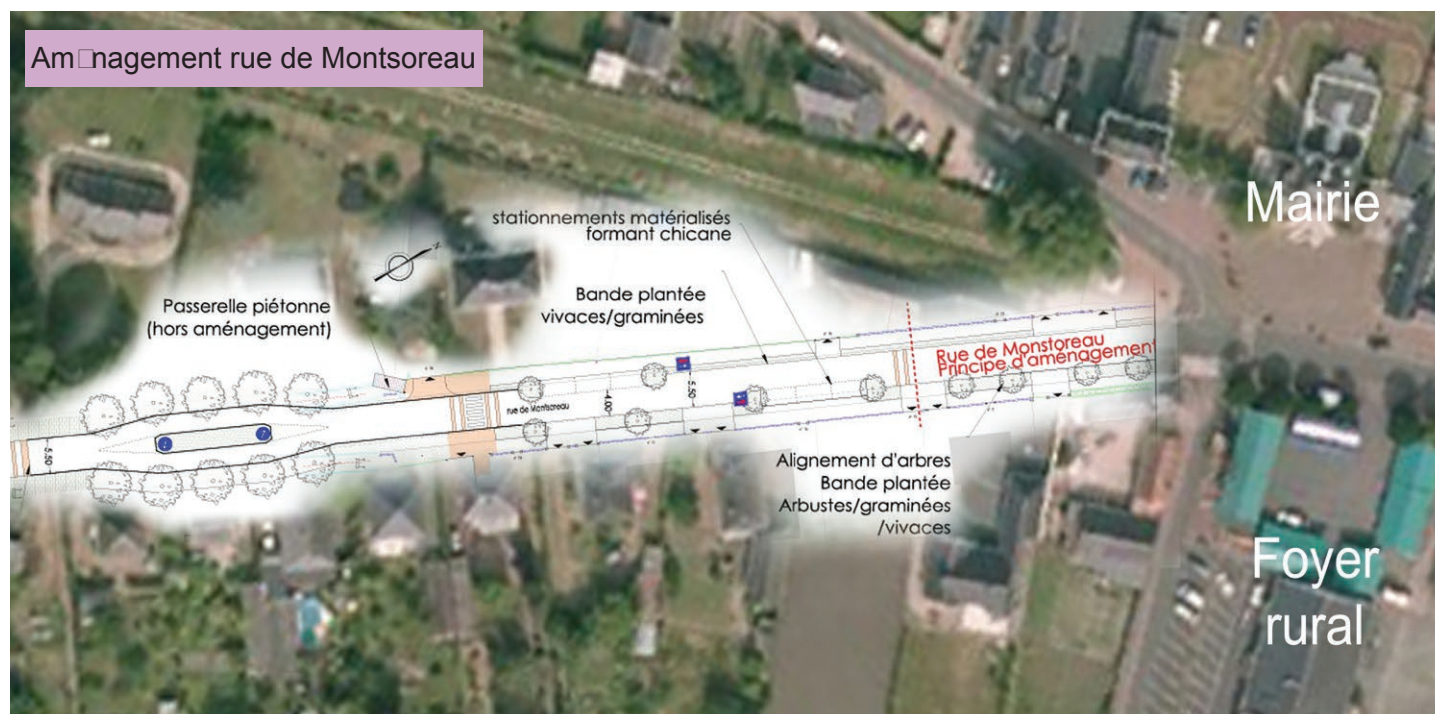
Le coût estimé est d'environ 200 000 € TTC. Dans le cadre de la dotation des territoires ruraux nous sollicitons l'attribution d'une subvention à hauteur de 25 % auprès de l'état.

L'étude est menée par les cabinets Pierres & Eau et Avena.

Aménagement route de la Breille



Aménagement rue de Montsoreau



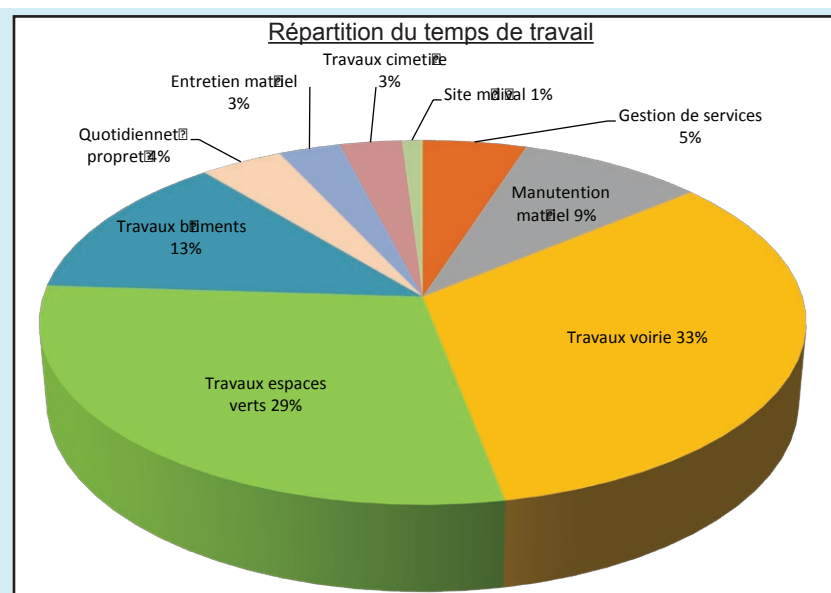
Emplois municipaux : service technique

Depuis 2013, l'équipe du service technique a pris ses fonctions dans l'ancien bâtiment "Lissague" situé au 15 allée des Caves.

Deux espaces sont réservés à la location actuellement occupés par Sébastien Blot, kinésithérapeute, et Frédéric Chaussepied, maçon.

Le service se compose de 5 agents

- Desman Pascal : responsable du service, conducteur d'engins et polyvalent
- Boucher Fabien : conducteur de l'épaveuse et agent polyvalent
- Courant Richard : bâtiment, entretien matériel, conducteur d'engins et polyvalent
- Gaudicheau Vincent : conducteur d'engins, agent espace vert et polyvalent
- Biémon Raphaël : emploi contractuel polyvalent.



Leur travail effectué durant l'année 2014 a permis de quantifier la répartition des tâches de la façon suivante :

- Voirie & espaces vert : empierrement, nettoyage des panneaux, marquage de la signalisation, cimetière, balayage et désherbage des rues, curage des fossés, enrobé à froid et maçonnerie, élagages, plantations, arrosage, taille de haies, tonte espaces verts et terrains de foot, ramassage des feuilles, broyage et fauchage
- Bâtiments communaux : divers travaux de réparation et d'entretien, nettoyage salle des sports, entretien chaudière de l'école
- Matériels associatifs : installation, démontage et transport

Au cours de l'année 2014, des investissements en matériel ont été réalisés pour améliorer les conditions et les méthodes de travail :

- un camion benne de 3,5 tonnes
- un aspirateur à feuilles tracté
- un souffleur à feuilles à dos
- une tronçonneuse à métaux thermique avec disque à tous matériaux
- une débroussailluse à dos pour remplacer l'ancienne

Depuis peu l'équipe bénéficie d'une

nouvelle tondeuse (Husqvarna P520). L'ancienne était vétuste et non homologuée pour circuler sur les routes.

L'équipe s'emploie à donner un travail de qualité, ce qui a permis d'accomplir les différentes missions dans les meilleures conditions, tout en étant à l'écoute des habitants. Dans un but économique, les représentants du canton se réunissent pour travailler sur la mutualisation du matériel et du personnel.



Restaurant scolaire - Naissances - Voyage

Restaurant scolaire

Une nouvelle organisation est actuellement testée au restaurant scolaire avec les élèves de l'élémentaire. Elle sera élargie aux maternelles à la rentrée de septembre si l'essai est concluant. Sous la responsabilité d'un adulte, les plats sont déposés sur la table ainsi que l'eau et le pain. Par conséquent les enfants se servent seuls. Cela les responsabilise, ils apprennent l'autonomie et le partage (un plat pour 6 enfants). Et comme ils sont occupés à se servir eux-mêmes, cela apporte beaucoup plus de calme dans le réfectoire.



Développement durable au restaurant scolaire

Restoria a animé la semaine européenne du développement durable en intégrant à ses menus des produits Bio et locaux. Elle a aussi sensibilisé les enfants au gaspillage. Chaque classe est répartie de la cantine avec un seau contenant des restes alimentaires que Bruno, le cuisinier avait mis de côté. Beaucoup d'enfants se sont questionnés sur le devenir de ces restes. Sur l'heure des TAP, le SMIPe est

venu leur apporter une réponse en leur proposant une animation sur le compostage : vidéo et montage d'un bac à compost dans le jardin de l'école Louis Duda. Dorénavant, chaque vendredi les enfants seront chargés d'alimenter leur bac à compost avec les restes alimentaires de la cantine.



30 ans qu'on n'avait pas vu ça !

Cela fait 30 ans qu'il n'était pas arrivé une naissance sur la commune. Et ce n'est pas une, mais deux naissances qui se sont déroulées à leur domicile, en ce début d'année 2015 ! (A quand la troisième ?)

Première naissance :

Maora Freulon née route des Caves Rondeau, le 06/03/2015

Seconde naissance :

Bryan Voisinnet né aux Maligrattes, le 14/03/2015



Voyage à Londres

7 adolescents du Relais Jeunes travaillent depuis quelques mois sur la préparation d'un voyage à Londres cet été. La présentation de leur projet devant un jury de la CAF leur a permis d'obtenir une subvention de 1 000 € pour financer une partie de leur séjour. Plusieurs petits travaux et prestations ont permis de réduire la participation des familles sur les frais du voyage. La rencontre avec une association de jeunes londoniens est également prévue.



Calendrier - Flashs divers

Date	Evènement	Lieu	Organisateur
Samedi 4 juillet	Festival des Débranchés	La forêt de Courcy	La Fourmilière
Lundi 13 juillet	Paëlla	Place du Foyer Rural	Comité des Fêtes
Dimanche 19 juillet	Fête médiévale	Chevalerie de Sacé	AREGHAT
Samedi 8 août	Journée animation en milieu rural	Chevalerie de Sacé	AREGHAT
Samedi 30 août	Saint Fiacre	Chevalerie de Sacé	AREGHAT
Samedi 12 septembre	Loto du Foot	Salle omnisports	UFAB
Dimanche 20 et lundi 21 septembre	Fête de la Saint Maurille	Bourg	Comité des Fêtes
Vendredi 2 octobre	Loto Ecole Louis Dudé	Salle omnisports	Association des Parents d'Elèves
Samedi 17 octobre	Dîner dansant	Foyer Rural	Société l'Union
Samedi 31 octobre	Exposition champignons	Foyer Rural	Comité des Fêtes

Les incontournables de l'été



FÊTE DE LA SAINT MAURILLE DIMANCHE 20 ET LUNDI 21 SEPTEMBRE

3 manifestations à ne pas rater sur notre commune !
Venez nombreux pour profiter de ces grandes fêtes.

Repas des aînés

Toujours très attendu, le traditionnel repas des aînés du 18 avril dernier a été marqué cette année par de nombreux absents pour raison de santé.



Commerçants et associations

Le conseil municipal propose de rencontrer les commerçants & artisans le 14 septembre, et les associations le 28 septembre à 19 h. Une table ronde sera organisée afin de recueillir vos remarques et suggestions pour faire avancer notre village.

Facebook

La commune de Brain sur Allonnes surfe maintenant sur la toile, aidez la "en aimant" sa page Facebook : Mairie de Brain-sur-Allonnes. Vous pourrez ainsi être informé sur les différents événements de la commune, les dernières actus. Les associations sont invitées à nous communiquer leurs informations et affiches pour les publier.

brain-sur-allonnes.fr fait peau neuve

Le site de la mairie a été totalement revu. Il sera opérationnel en septembre.

